L'Agence pour l'énergie nucléaire

Production totale d'électricité et part de l'énergie nucléaire en 2000

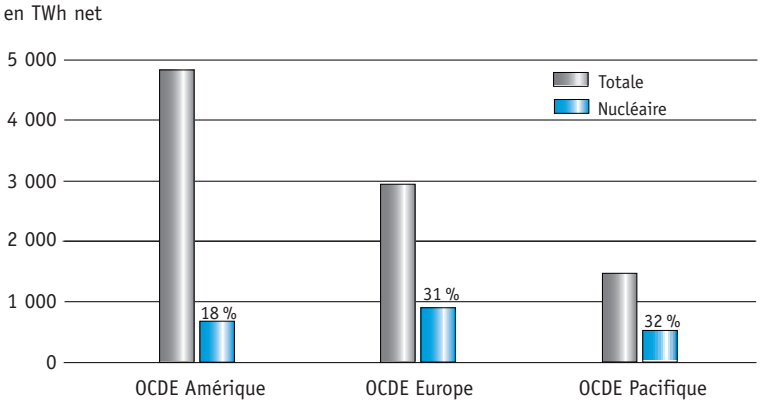

Émissions de gaz à effet de serre imputables à la production d'électricité à partir de différentes sources

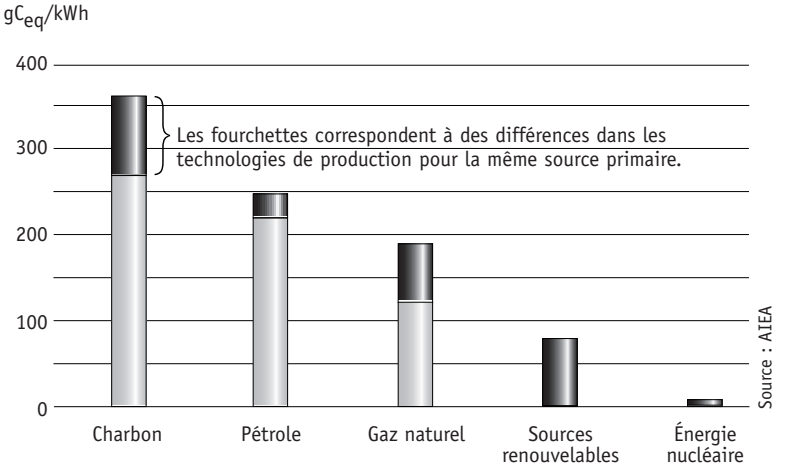

L'énergie est le moteur du développement économique et social d'une population mondiale qui, d'après l'Organisation des Nations Unies, atteindra 10 milliards d'individus en 2050, soit le double de la population actuelle. D'ici à 2020, la demande d'énergie primaire doit augmenter de 50 pour cent, les combustibles fossiles se taillant la part du lion avec près de 90 pour cent de la demande totale. Or, à long terme, l'économie et l'éthique imposeront de limiter la consommation de ces combustibles non renouvelables et qui ont d'autres applications importantes. Aujourd'hui déjà, leur utilisation accentue les problèmes environnementaux que l'on constate de par le monde, principalement le réchauffement climatique, dû à l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre, au premier rang desquels le dioxyde de carbone. Outre le fait que l'énergie nucléaire a peu de répercussions directes sur l'environnement, il existe deux raisons importantes de l'exploiter : elle contribue à la sécurité d'approvisionnement et à la stabilité des prix de l'énergie.

Aujourd'hui, l'énergie nucléaire assure 17 pour cent de la production d'électricité mondiale. Elle est concentrée dans les pays industrialisés, dont elle représente un quart de la production totale. Plusieurs pays Membres de l'OCDE sont également d'importants fournisseurs d'équipements nucléaires à d'autres parties du monde, où la croissance de la demande d'énergie nucléaire devrait être la plus forte dans les prochaines années.

Sur les marchés déréglementés de l'électricité, la concurrence est rude pour l'énergie nucléaire. Sa place dans le peloton de tête dépend aussi de la capacité des industriels de maintenir des niveaux de sûreté élevés dans leurs installations – notamment pour éviter des accidents graves et en limiter les conséquences éventuelles sur l'homme et l'environnement – et de gérer les déchets nucléaires, sous-produits inévitables de l'exploitation nucléaire, dans des conditions sûres.

Ces enjeux, à l'heure où les budgets publics se resserrent, exigent des pays intéressés qu'ils unissent leurs efforts et travaillent ensemble. Les aider à y parvenir, telle est précisément la mission de l'Agence pour l'énergie nucléaire.

Luis E. Echávarri
Directeur général de l'AEN

Table des matières

5 L'AEN : des origines à nos jours

6 Quelques faits et chiffres à propos de l'AEN

8 Les atouts de l'AEN

10 La structure des comités de l'AEN

12 Les projets communs de l'AEN

15 Domaines de compétences particuliers

- **16** Sûreté et réglementation nucléaires
- **18** Développement de l'énergie nucléaire
- **19** Gestion des déchets radioactifs
- **20** Radioprotection
- **21** Droit et responsabilité nucléaires
- **22** Sciences nucléaires
- **23** Banque de données

24 Publications et information

L'AEN : des origines à nos jours

Face à la hausse rapide des besoins d'énergie qui a accompagné le redressement économique de l'Europe, après la Seconde Guerre mondiale, et conscient des possibilités offertes par l'énergie nucléaire, le Conseil de l'OECE (le prédécesseur de l'OCDE) a créé, en février 1958, l'Agence européenne pour l'énergie nucléaire (AEEN). En 1972, l'Agence changeait de nom pour traduire son ouverture au-delà des frontières de l'Europe et devenait l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN).

La première étape du programme de l'AEN a pour l'essentiel consisté à établir les bases de la coopération nucléaire et à lancer de grandes entreprises communes de recherche et de développement, comme les projets de réacteur de Halden et de réacteur Dragon et l'usine Eurochemic, un prototype d'usine de retraitement des combustibles nucléaires usés. Cette période est naturellement parvenue à son terme à la fin des années 60 lorsque l'énergie nucléaire est passée de sa phase expérimentale à la phase de développement industriel et commercial.

Au début des années 70, l'AEN était devenue avant tout un forum de coordination des programmes nucléaires des pays Membres, particulièrement dans les domaines de la santé, de la sûreté et de la réglementation. Avec l'essor de l'énergie nucléaire dans les années 70, la pression des électeurs s'est faite plus forte sur les gouvernements pour qu'ils accordent davantage d'importance aux aspects environnementaux, à la sûreté et à la réglementation des centrales nucléaires.

Évaluer comment l'énergie nucléaire peut continuer à contribuer à une fourniture d'énergie stable à long terme et à réduire les émissions de gaz à effet de serre anthropiques sont des axes importants de la coopération internationale aujourd'hui. Dans la mesure où les activités de recherche diminuent avec les restrictions budgétaires, la coopération internationale est un impératif si l'on veut continuer de progresser et de régler les grands problèmes qui se posent dans des domaines aussi vitaux que la sûreté, la radioprotection, la gestion des déchets et la responsabilité civile. Cette coopération doit, en outre, servir à préserver de manière active la base de connaissances et l'infrastructure scientifiques sur lesquelles s'appuie l'exploitation de l'énergie nucléaire. Là réside la véritable raison d'être de l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire.

Quelques faits et chiffres à propos de l'AEN

L'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) est une agence spécialisée de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), une organisation intergouvernementale réunissant des pays industrialisés et dont le siège se trouve à Paris, en France. La mission fondamentale de l'OCDE est de favoriser les consultations et coopérations entre ses membres et ainsi de leur permettre de parvenir au plus haut niveau de croissance économique durable, d'améliorer le bien-être social et économique de leurs populations et de contribuer au développement de la planète tout entière.

Aujourd'hui, l'AEN compte 27 pays Membres* d'Europe, d'Amérique du Nord et de la région Asie-Pacifique :

Allemagne	Espagne	Islande	Portugal
Australie	États-Unis	Italie	République tchèque
Autriche	Finlande	Japon	Royaume-Uni
Belgique	France	Luxembourg	Suède
Canada	Grèce	Mexique	Suisse
Corée	Hongrie	Norvège	Turquie
Danemark	Irlande	Pays-Bas	

Ces pays représentent ensemble près de 85 pour cent de la puissance nucléaire installée dans le monde. L'énergie nucléaire assure près d'un quart de la production d'électricité des pays Membres de l'AEN.

L'AEN travaille en collaboration étroite avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Vienne, une agence spécialisée des Nations Unies, ainsi qu'avec la Commission européenne de Bruxelles. Au sein de l'OCDE, elle coordonne ses activités avec celles de l'Agence internationale de l'énergie et de la Direction de l'environnement et, le cas échéant, établit des contacts avec d'autres directions.

*La Banque de données de l'AEN, une entité distincte, compte 21 pays Membres (voir liste à la page 23).

Personnel et budget

L'Agence emploie environ 80 personnes. Le budget annuel du Secrétariat principal représente 56 millions de francs français et celui de la Banque de données environ 22 millions de francs français.

Mission de l'AEN

L'AEN a pour mission d'aider ses pays Membres à maintenir et à approfondir, par l'intermédiaire de la coopération internationale, les bases scientifiques, technologiques et juridiques indispensables à une utilisation sûre, respectueuse de l'environnement et économique de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Cette mission, elle l'accomplit en étant :

- un cadre privilégié pour les échanges d'informations et d'expérience et la coopération internationale ;
- un pôle d'excellence où les pays Membres puissent mettre en commun et préserver leurs compétences techniques ;
- un vecteur pour l'analyse des politiques et la recherche d'un consensus à partir de ses travaux techniques.

Domaines de travail de l'AEN

- Sûreté et réglementation nucléaires.
- Développement de l'énergie nucléaire.
- Gestion des déchets radioactifs.
- Radioprotection et santé publique.
- Droit et responsabilité nucléaires.
- Sciences nucléaires.
- Banque de données.
- Information et communication.

Les atouts de l'AEN

L'AEN est la seule organisation intergouvernementale à vocation nucléaire qui réunisse des pays développés d'Amérique du Nord, d'Europe et de la région Asie-Pacifique en une petite structure non politique aux centres d'intérêts techniques bien circonscrits.

- Par sa composition, l'AEN regroupe les meilleures compétences au monde dans le domaine de l'énergie nucléaire.
- En fédérant ces compétences, l'AEN permet à chaque Membre d'avoir accès à l'expérience des autres et ainsi d'augmenter substantiellement la valeur de ses ressources dans ce domaine.
- La composition homogène de l'AEN favorise une même approche des problèmes, un climat de confiance mutuelle et de collaboration, des échanges d'expériences sans entrave et l'évaluation des problèmes en toute franchise.
- L'AEN, relativement libre de contraintes politiques et administratives, peut se consacrer efficacement aux besoins particuliers de ses Membres.

- Les travaux scientifiques et techniques de l'AEN sont à la pointe du progrès et réputés pour leur profondeur d'analyse.
- L'AEN publie des « opinions collectives » sur des points essentiels, offrant ainsi aux pays Membres des références fiables.
- L'AEN maîtrise ses coûts. Dotée d'une petite équipe, elle fait appel aux experts des pays Membres, et génère une forte valeur ajoutée.
- Le système des comités techniques permanents lui procure flexibilité et réactivité.
- Les projets communs de l'AEN et les programmes d'échange d'informations permettent aux pays Membres et non membres intéressés de réaliser ensemble des comparaisons théoriques ou scientifiques et d'en partager les coûts.
- En tant que partie intégrante d'une organisation multidisciplinaire, l'AEN est idéalement placée pour étudier les divers aspects de l'énergie nucléaire dans un contexte plus vaste, tel que le développement durable.

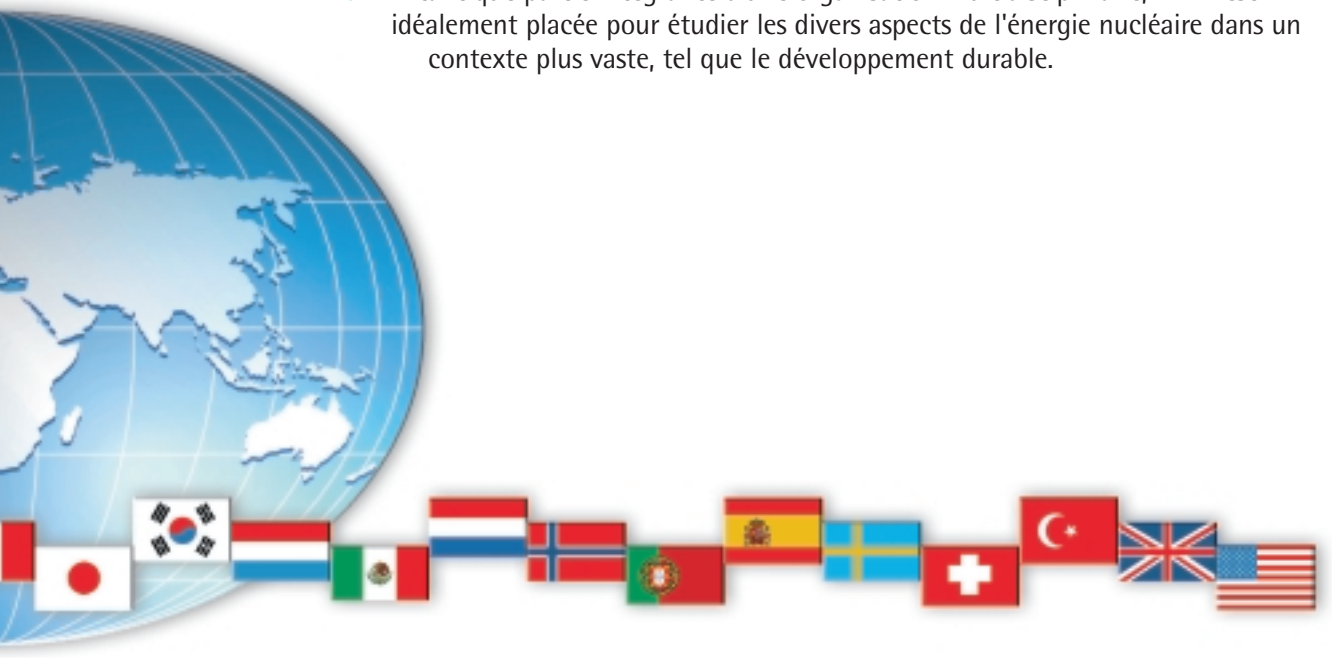

La structure des comités de l'AEN

Le Secrétariat de l'AEN est au service de sept comités techniques permanents spécialisés travaillant sous la conduite du Comité de direction de l'énergie nucléaire, l'organe directeur de l'AEN qui rend directement compte au Conseil de l'OCDE.

Les comités techniques permanents, qui représentent chacun des sept grands domaines d'activité de l'Agence, sont composés de spécialistes des pays Membres qui collaborent à la réalisation du programme de travail et en recueillent les résultats. C'est là une démarche extrêmement rentable qui permet à l'AEN de mener un programme ambitieux avec une équipe assez restreinte chargée de coordonner les travaux. La véritable valeur des travaux des comités permanents tient aux multiples fonctions primordiales qu'ils remplissent, à savoir :

- constituer un lieu d'échanges approfondis de données techniques et d'informations sur les programmes des différents pays ;
- stimuler l'acquisition d'informations utiles à travers le lancement et la réalisation de coopérations ou de recherches consacrées à des problèmes essentiels ;
- dégager des positions communes, y compris des « opinions collectives », sur des problèmes techniques et des questions de politique ;
- cerner les domaines à approfondir et s'assurer que les activités de l'AEN répondent aux besoins réels ;
- organiser des projets communs permettant aux pays intéressés de réaliser des recherches à coûts partagés sur des sujets particuliers.

COMITÉ DE DIRECTION DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

- Comité sur la sûreté des installations nucléaires
- Comité sur les activités nucléaires réglementaires
- Comité chargé des études techniques et économiques sur le développement de l'énergie nucléaire et le cycle du combustible
- Comité de la gestion des déchets radioactifs
- Comité de protection radiologique et de santé publique
- Comité du droit nucléaire
- Comité des sciences nucléaires
  - Banque de données de l'AEN

Les projets communs de l'AEN

Les projets communs et programmes d'échange d'informations sont l'occasion pour les pays intéressés d'entreprendre des recherches ou de se communiquer des informations sur un domaine ou des problèmes particuliers et d'en partager les coûts. Ces projets sont réalisés sous l'égide et avec l'assistance de l'AEN. Essentiellement axés sur la sûreté nucléaire et la gestion des déchets, ces projets constituent l'un des atouts principaux de l'AEN.

Sûreté nucléaire

- Projet OCDE de réacteur de Halden
  Lancement du projet : 1958. Pays participants : 20. Objectif : recherches en sûreté nucléaire dans le réacteur de Halden, en Norvège. Les principaux domaines de recherche sont la sûreté du combustible nucléaire et l'interface homme-machine.
- Projet OCDE d'échange international de données sur les défaillances de cause commune
  Lancement du programme : 1994 (repris par l'AEN en 1998). Pays participants : 9. Objectif : collecte et analyse de données sur les défaillances de cause commune dans les centrales nucléaires.
- Projet OCDE-IPSN CABRI-Boucle à eau
  Lancement du projet : 2000. Pays participants : 11. Projet mené à l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), France. Objectif : étudier la capacité du combustible à haut taux de combustion de supporter les forts pics de puissance qui peuvent se produire dans les réacteurs en raison d'une insertion rapide de réactivité (accident de réactivité).
- Projet MASCA de l'OCDE
  Lancement du projet : 2000. Pays participants : 17. Projet réalisé à l'Institut Kourtchatov, Russie. Objectif : prolonger le projet RASPLAV entrepris sous l'égide de l'AEN afin de lever les dernières incertitudes concernant le chargement thermique que la cuve du réacteur est capable de supporter en cas d'accident de fusion du cœur.
- Projet SETH de l'OCDE
  Lancement du projet : 2001. Pays participants : 14. Réalisé dans l'installation PANDA de l'Institut Paul Scherrer en Suisse et dans le *Primär Kreislauf* de Siemens, en Allemagne. Objectif : étudier les phénomènes thermohydrauliques pour les besoins de la gestion des accidents.

- Projet Sandia d'étude de la rupture du fond inférieur
  Lancement du projet : 1999. Pays participants : 8. Projet réalisé dans le *Sandia National Laboratory*, États-Unis. Objectif : étudier le comportement à la rupture du fond inférieur de la cuve d'un réacteur et recueillir de cette manière des informations utilisables pour l'élaboration de stratégies de gestion des accidents graves.

Gestion des déchets radioactifs

- Programme international de coopération pour l'échange d'informations scientifiques et techniques sur les projets de déclassement des installations nucléaires
  Lancement du programme : 1985. Pays participants : 12 (40 projets). Objectif : échanger des informations et de l'expérience technique en vue de dégager les solutions les plus satisfaisantes du point de vue de la sûreté, de l'économie et de l'environnement.
- Projet sur la sorption
  Lancement de la phase II : 2000. Pays participants : 10 (16 organisations). Il s'agit d'exercices de comparaison coordonnés par l'AEN. Objectif : évaluer les diverses méthodes utilisées pour modéliser les phénomènes de sorption dans les évaluations des performances des systèmes de stockage des déchets radioactifs en formation géologique.
- Projet de base de données thermodynamiques sur les espèces chimiques (TDB)
  Lancement de la phase II : 1998. Pays participants : 13 (17 organisations). Projet basé au siège de l'AEN. Objectif : constituer, sous assurance-qualité, une base de données thermodynamiques sur des éléments chimiques précis, bénéficiant d'une validation internationale et destinée à être utilisée pour l'évaluation de la sûreté des dépôts de déchets radioactifs.

Radioprotection

- Système international d'information sur la radioexposition professionnelle (ISOE)
  Lancement du programme : 1992. Pays participants : 26 (422 réacteurs). Programme administré par un secrétariat conjoint AEN/AIEA. Objectif : tenir à jour la base de données la plus importante au monde concernant l'exposition professionnelle aux rayonnements ionisants dans les centrales nucléaires.

Domaines de compétences particuliers

Sûreté et réglementation nucléaires

Mission

Aider les pays Membres à préserver et à développer :

- les connaissances scientifiques et techniques nécessaires pour évaluer la sûreté des réacteurs et d'autres installations nucléaires ;
- une réglementation efficace qui s'appuie sur le savoir scientifique et technique le plus récent et donne la priorité aux facteurs les plus importants pour la sûreté.

www.nea.fr/html/nsd/

Principaux axes de travail

- Garantir les compétences futures en sûreté nucléaire : analyser les besoins, mettre au point des approches internationales, recommander les stratégies et les moyens permettant de conserver des outils de recherche suffisants, constituer des centres d'excellence destinés à préserver les installations et les expertises.
- Recherches sur la sûreté des réacteurs : organiser et coordonner les projets de recherche financés par la communauté internationale sur le comportement des systèmes de réacteurs, mettre en commun les ressources financières et techniques des pays Membres (voir Les projets communs de l'AEN, page 12).
- Évaluation des risques : faire le point sur l'utilisation des évaluations probabilistes de sûreté (EPS) pour l'exploitation et la réglementation des installations nucléaires, étudier les réglementations prenant en compte les risques.
- Analyse et gestion des accidents : accidents affectant le circuit primaire du réacteur, accidents concernant le système de confinement.
- Retour d'expérience et facteur humain : évaluer les événements importants pour la sûreté ; réaliser des recherches sur les facteurs humains et organisationnels, assurer le fonctionnement du système AEN/AIEA de notification des incidents.
- Intégrité et vieillissement des structures : composants métalliques, structures en béton, comportement sismique.
- Sûreté du combustible : évaluer les connaissances techniques à la base de l'utilisation du combustible à haut taux de combustion.
- Efficacité des autorités de sûreté et pratiques d'inspection : analyser l'expérience et la pratique, identifier les problèmes réglementaires et les thèmes de recherche nouveaux, analyser la culture de sûreté, étudier les répercussions de la déréglementation des marchés de l'électricité sur la sûreté ainsi que la communication avec le public.

Développement de l'énergie nucléaire

Mission

Fournir aux gouvernements des informations fiables, faisant autorité, sur les technologies nucléaires, l'économie, les stratégies et les ressources, dont ils ont besoin pour définir leurs politiques et prendre les décisions qui s'imposent, y compris sur le rôle que pourrait jouer l'énergie nucléaire au sein de politiques énergétiques contribuant au développement durable.

En appliquant les connaissances de l'AEN et les résultats de ses travaux au contexte énergétique, socio-économique et environnemental de l'OCDE, participer à la réflexion de l'OCDE sur les problèmes mondiaux, tels que le développement durable et la réforme de la réglementation. Contribuer à fournir aux pays Membres de l'OCDE des opinions cohérentes et impartiales sur l'énergie nucléaire.

Principaux axes de travail

- Économie de l'option nucléaire et marchés : déréglementation des marchés, coûts en capital, risques commerciaux.
- Technologies utilisées dans toutes les activités du cycle du combustible nucléaire, y compris pour le démantèlement : séparation et transmutation, nouvelles conceptions de réacteurs.
- Infrastructure nécessaire à l'option nucléaire : formation, recherche et développement.
- Production, offre et demande de matières nucléaires et de radioisotopes et autres aspects de leur gestion : données sur l'énergie nucléaire, rapports sur l'uranium.
- Contribution éventuelle et prévue de l'énergie nucléaire au développement durable : aspects économiques, environnementaux et sociaux ; coûts externes.

www.nea.fr/html/ndd/

Gestion des déchets radioactifs

Mission

Aider les pays Membres à concevoir des stratégies et technologies qui soient sûres pour la gestion du combustible usé, des déchets radioactifs à vie longue et des déchets issus du démantèlement des installations nucléaires.

www.nea.fr/html/rwm/

Principaux axes de travail

- Stratégies de gestion des déchets radioactifs : approches réglementaires, stockage en formation géologique, possibilité de récupérer les déchets/réversibilité des stockages.
- Sûreté des dépôts en formation géologique : méthodologies d'analyse, études de milieux particuliers, évaluations des performances.
- Expertises : programmes nationaux de gestion des déchets, méthodologies d'évaluation de la sûreté, programmes de R-D.
- Déclassement des installations nucléaires : politiques, réglementation, sûreté, coûts, techniques.
- Climat de confiance : entre les organismes techniques, les diverses parties prenantes et le public.

Radioprotection

Mission

Prévoir et analyser en temps utile les problèmes théoriques, scientifiques, stratégiques, opérationnels et les questions de société qui risquent de se poser et en cerner les répercussions potentielles de façon à aider les pays Membres à élaborer leurs réglementations et à appliquer le système de protection radiologique.

www.nea.fr/html/rp/

Principaux axes de travail

- Réglementation et application du système de radioprotection : nouvelles questions de politique générale et de stratégie, évaluation comparative des risques, recherche de consensus.
- Évolution de la radioprotection : élaboration d'éléments de réflexion destinés à la Commission internationale de protection radiologique (CIPR), recommandations concernant l'interprétation et l'application de la réglementation en radioprotection, leçons tirées de l'expérience.
- Aspects de société soulevés par les décisions dans des situations radiologiques particulières : mécanismes de participation, rôles et responsabilités des différentes parties concernées, études de cas et enseignements.
- Plans d'urgence nucléaire, gestion et exercices de crise : organisation et analyse d'exercices de crise nucléaire, mise au point de stratégies nouvelles et originales.
- Radioexposition professionnelle : collecte et analyse des données sur la radioexposition professionnelle dans les centrales nucléaires.

Droit et responsabilité nucléaires

Mission

Favoriser la mise en place de législations nationales régissant les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire ainsi que l'instauration d'un régime mondial de responsabilité civile et de réparation des dommages nucléaires.

Principaux axes de travail

- Régime international de responsabilité nucléaire : soutenir les efforts des pays Membres pour améliorer ce régime, en particulier à travers la révision de la Convention de Paris et de la Convention complémentaire de Bruxelles ; soutenir les efforts entrepris pour résoudre les problèmes d'interprétation et d'application des instruments existants, dont la Convention de Paris, la Convention de Vienne, la Convention complémentaire de Bruxelles et la Convention sur la réparation complémentaire des dommages nucléaires ; analyser les problèmes que soulève l'instauration d'un régime mondial.
- Législations nucléaires nationales : favoriser l'établissement de législations fondées sur des principes reconnus par la communauté internationale, harmoniser les lois sur la responsabilité civile.
- Soutien aux projets de l'AEN : fournir des avis et conseils juridiques, rédiger et interpréter des accords et d'autres instruments.
- Analyse et diffusion de l'information : à travers des publications sur les évolutions nationales et internationales du droit nucléaire et l'École internationale de droit nucléaire.

www.nea.fr/html/law/

Sciences nucléaires

Mission

Aider les pays Membres à identifier, réunir, acquérir et diffuser les connaissances scientifiques et techniques nécessaires à la sûreté, la fiabilité et la rentabilité de l'exploitation des systèmes nucléaires actuels et au développement des technologies de la prochaine génération.

Principaux axes de travail

- Physique des réacteurs : modélisation de la stabilité des réacteurs, couplage de la neutronique et de la thermohydraulique, physique des réacteurs avancés, données d'exercices de comparaison effectués sur des expériences de physique des réacteurs.
- Physique et chimie du combustible : comportement du combustible dans les conditions normales d'exploitation, élimination du plutonium et utilisation du combustible MOX, technologies de spéciation.
- Séparation et transmutation : systèmes hybrides, combustibles et matériaux, méthodes de retraitement par voie sèche (pyrochimie).
- Sûreté-criticité : prise en compte du taux de combustion pour le stockage et le transport des combustibles usés, collecte et documentation des données d'expérience.
- Blindage contre les rayonnements : méthodes de calcul avancées, dosimétrie des réacteurs, blindage des accélérateurs et des installations d'irradiation, données d'exercices de comparaison effectués à partir d'expériences.

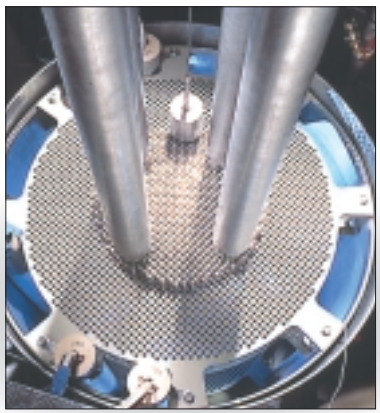

www.nea.fr/html/science/

Banque de données

Mission

Constituer, pour ses pays Membres*, le centre international où trouver les outils fondamentaux, tels que codes de calcul et données nucléaires validés, et offrir à ses utilisateurs, un service direct consistant à mettre au point, à améliorer, à valider et à distribuer ces outils.

www.nea.fr/html/databank/

Principaux axes de travail

- Programmes de calcul : collecte, validation, dissémination des programmes utilisés dans tous les domaines d'application de l'énergie nucléaire.
- Données nucléaires : fourniture de données bibliographiques, expérimentales et évaluées sur les réactions nucléaires, coordination mondiale des travaux d'évaluation des données nucléaires.
- Développement et gestion de la base de données thermodynamiques sur les espèces chimiques.

*Allemagne, Autriche, Belgique, Corée, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Turquie.

Publications et information

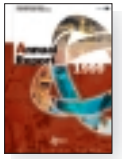

Imprimés

L'AEN publie une large sélection de publications sur support papier, gratuites et payantes. Le catalogue des publications est disponible gratuitement sur demande adressée au Service des publications de l'OCDE/AEN, 12 boulevard des Iles, 92130 Issy-les-Moulineaux, France. Il est également possible de consulter ce catalogue par voie électronique, à l'adresse www.nea.fr/html/pub. Commandes par courrier ou sur le site www.oecd.org/publications.

Le site web de l'AEN

Outre une présentation de l'Agence et de son programme de travail, on trouvera sur le site web de l'AEN des centaines de rapports téléchargeables gratuitement sur des questions techniques ou de politique. Il est possible de s'abonner gratuitement sur le site www.nea.fr à un bulletin électronique mensuel présentant les derniers résultats, événements et publications.

Photos :
Page 2. À gauche, Fortum, Finlande ; à droite DIAMO s.p. République tchèque. Page 4 : USDOE, États-Unis. Page 13 : Projet OCDE de réacteur de Halden, Norvège. Page 16 : gauche : centrale nucléaire de Bohunice, République slovaque ; à droite : Kernforschungszentrum Karlsruhe GmbH, Allemagne ; page 18 : EACL, Canada. Page 19 : Gonin, EDF, France. Page 20 : Japan Atomic Power Company, Japon. Page 21 : BNF plc, Royaume-Uni. Page 22 : Gonin, CEA, France.

OCDE/AEN 2001

Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire
Le Seine Saint-Germain, 12 boulevard des Îles
F-92130 Issy-les-Moulineaux, France
Tél. : +33 (0)1 45 24 10 15, Fax : +33 (0)1 45 24 11 10
Mél : nea@nea.fr, Internet : www.nea.fr